



Section du Rhône Comité 10
AG du 4 décembre 2009 - Rapport d'activité

Notre comité agit selon plusieurs axes :

- les activités de base, entraide, convivialité, recrutement, accueil,
- les actions pour le prestige de l'Ordre, le civisme, la jeunesse,
- la participation aux actions de notre Section, du Siège,

grâce à l'équipe qui constitue le « bureau » du comité, à sa structure et à son fonctionnement.

Préparant le chapitre « élections » de notre réunion, je vous parlerai d'abord de ce bureau.

Au fil de ces dix dernières années, le C10 qui ne comportait qu'un président, sans moyens d'action face à la dispersion de nos sociétaires sur une vingtaine de communes, s'est doté d'un vice-président, le col. Michel Monnier, et d'une équipe de délégués que vous connaissez bien : Paul Grospiron, Maurice Pangaud, Georges Picolo, Jean-François Saillard, entre lesquels se répartit notre territoire, Michèle Roche-Astier, chargée des actions tournées vers la jeunesse, et, depuis quelques semaines, Christian Pedoux.

Cette équipe a su s'enrichir, et a pu faire face au départ prématuré de Pierre Leroire.

Préparer les relèves est nécessaire ; nous en reparlerons après ce rapport, au chapitre « élections ».

Mieux structurés, nous pouvons aussi, progressivement, entreprendre de nouvelles actions en faveur du civisme et de la jeunesse.

Ce bureau se réunit tous les mois pour mettre au point le programme de chacun, débattre de tous les sujets concernant le comité, à la recherche d'une position commune.

Ses membres viennent du monde de l'entreprise, de la fonction publique, de l'armée : cette diversité donne richesse et poids aux conclusions des débats.

Nous n'oublions jamais que notre Société est une association fondée sur le bénévolat et la motivation de ses membres.

Nos activités traditionnelles reposent sur la proximité entre vous et nous, membres du bureau.

Visites, contacts téléphoniques, réunions permettent de développer entraide, convivialité, solidarité.

Nous essayons, quoique toujours imparfaitement, d'aider nos sociétaires face à leurs problèmes.

Nous venons ainsi d'obtenir une allocation pour la veuve d'un de nos sociétaires, sociétaire elle-même et nouvelle arrivée dans notre comité.

Nous nous efforçons d'être présents aux obsèques de nos sociétaires, remettant aux familles qui le souhaitent une palme, en dernier hommage au disparu. Depuis notre réunion de mai, où je vous avais signalé les décès du Lt-col. Jean-Claude Boudray et de Eugène Desseauve, nous avons appris, avec beaucoup de retard, le décès de Paul Fournel. Nous observerons une minute de silence en leur mémoire à l'issue de ce rapport.

Nos réunions, bisannuelles, sont bien suivies, même si nous ne vous trouvons jamais assez nombreux : la dernière en mai avec la visite du musée des sciences biologiques dr. Charles Mérieux, et, il y a un an, avec nos amis du C5 et la conférence de Jean-Claude Parcot sur l'Arménie.

Nos relances auprès de nos sociétaires risquant la radiation pour retard de cotisation sont efficaces quand seule la négligence est en cause, et permettent de connaître les raisons de vraies démissions, exceptionnelles.

Nous nous adressons systématiquement à tous les nouveaux nommés dans l'Ordre, en leur présentant la SEMLH, notre comité, et ses actions. Nous sommes aidés par la remise des brevets, que nous confie désormais la Grande Chancellerie. Cette action est efficace, notamment auprès de la nouvelle génération de chevaliers, plus jeune, en pleine activité, peu disponible, qui nous accorderait peu d'attention sans ces efforts.

Le résultat est la progression régulière de notre effectif, passé de 92 dans le dernier annuaire de 2006 à 104 aujourd'hui.

A notre réunion de mai, je vous annonçais les arrivées de Mmes Devictor, Farguettte, Gourmand et Merey, de Mrs Bossu et Fougère, je complète cette liste par Mmes Burgat-Sabatier et Schmidt-Lainé, Mrs Chateauminois, Duthel, Sauvanet, le pr. Terra, le col. Estragues, le contre-amiral Soudan.

Nous nous investissons beaucoup pour la promotion, auprès des établissements scolaires, du Prix annuel de la SEMLH, et du Challenge du civisme.

Trois élèves des lycées professionnels F.Rabelais et F.Cevert, dont un cette année dans ce dernier, ont été primés dans le cadre du Prix annuel. Un groupe

d'élèves et de professeurs du lycée St Joseph a été distingué par le Challenge du civisme cette année également ; ce fut l'occasion d'une très sympathique réunion avec élèves, professeurs et parents au lycée, en présence de Mme Massard, chargée par notre Section des relations avec la jeunesse, et du maire de Tassin, maître Desseigne.

Nous allons élargir cette action auprès du lycée horticole de Dardilly, et bientôt aux Centres de formation et d'apprentissage. Nous étudierons ensuite comment agir auprès du 1^o cycle.

Nous avons été, jusqu'ici, sauf à titre personnel, peu présents aux cérémonies officielles de nos communes, où la présence de la LH est cependant souhaitable, selon des modalités à préciser.

Nous assurons la présence de notre comité à toutes les réunions de notre Section, en commençant par les réunions mensuelles de son bureau.

Nous nous efforçons de nous associer à l'entreprise de la Chancellerie, « un avenir ensemble », pour le parrainage d'enfants méritants confrontés à des difficultés d'intégration dans notre Pays.

Voilà ce que je voulais vous dire ce matin.

Daniel Simon.